

Le RÉMILIEN 2013



Pays de Maurienne
La montagne
à
votre
rythme



Également disponible sur le site de la commune :
www.saintremydemaurienne.com

Sommaire

- Mot du Maire.....	3
- Budget.....	6
- Commissions.....	7
- Vie Associative et Sportive.....	9
- Vie Scolaire.....	20
- Art de Vivre.....	23
- Vie Économique.....	32
- Sécurité.....	34
- Vie Communale.....	35
- Travaux.....	42
- Projets.....	44
- État Civil.....	45
- À Votre Service.....	46
- Agenda 2013.....	47

Mairie - Route de La Lauzière - 73660 - Saint Rémy de Maurienne

Tel : 04 79 83 13 70 - Fax : 04 79 83 17 13

Site internet : www.saintremydemaurienne.com

Bulletin Municipal - Édition 2013 - 750 exemplaires

Photos : C. Chevalier – D. Champemont – J. Gros – J.Y. Rochaix

Création : NetCréaWeb - Internet & Informatique

250 Route de La Combe - 73660 - Saint Rémy de Maurienne

Tel : 04 79 83 11 30 - 06 74 51 41 64 - Web : www.netcreaweb.fr

Mot du Maire

Chères Rémiliennes, Chers Rémiliens,

L'année 2012 restera marquée pour longtemps par l'importante inauguration du groupe scolaire, je me permets donc d'y revenir dans le RÉMILEN 2013.

En effet, il est toujours intéressant de se souvenir du passé et en matière d'école, il faut remonter à 1870 pour trouver la première école digne de ce nom à ST RÉMY, elle abritait aussi la mairie. Le Maire s'appelait alors Etienne SAUNIER, c'était mon aïeul. Le coût fut de 17 340 francs ! Puis ce fut les constructions en 1902 d'un second bâtiment au chef-lieu et au Grivolley, puis à la Girard en 1912... soient 4 bâtiments (!) réunis en un seul aujourd'hui.

L'histoire du groupe scolaire est liée à la décision du conseil municipal en 2006 d'aménager la Touraine, je proposais alors de construire un groupe scolaire. Le murissement fut long et c'est au début du présent mandat municipal que les choses s'accélérent

avec la mise en place d'une ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) avec les longues et habituelles péripéties administratives, puis l'acquisition foncière correspondante et l'accord des consorts MERAND. Le groupe s'appelle ANDRÉE MERAND, du fait de cette cession foncière, mais surtout du passé « d'institutrice » de notre centenaire en 2012 Madame MÉRAND...

Je tiens à saluer avec force le travail opiniâtre à mes côtés sur ce gros dossier des adjoints : Georgette TROCCARD, Yves ROL, Marcel LAMOTTE et Jean GROS, mais aussi de tout le conseil et particulièrement les commissions des écoles avec sa présidente Virginie BORONAT, et des travaux avec Willy CRAPET et Sébastien PERREAU.

Je dis gros dossier, car au-delà des années nécessaires aux études et à la réalisation, c'est aussi au financement auquel je pense. En effet 2.1 millions d'euros (hors achat du terrain), c'est énorme... mais c'est le prix à payer pour garantir à nos enfants et petits-enfants des locaux spacieux, modernes, agréables à vivre et sûrs.



Et puis c'est aussi pour moi, et mes collègues l'occasion de montrer notre passion pour équiper la commune et notre savoir-faire pour rechercher des financements. C'est ainsi qu'avec G. TROCCARD et l'attachée parlementaire de Michel BOUVARD, alors député, j'ai pu glaner plus du tiers de la somme en subventions, les finances propres de la commune assurant un autre tiers et le recours à l'emprunt put être limité au dernier tiers.

Mot du Maire

Comprenez notre satisfaction d'avoir pu réaliser ce projet, le financer et l'ouvrir dans les temps ! C'est-à-dire à la rentrée de septembre. Je souhaite dire un grand merci à l'architecte M. BENOIT, aux entreprises et au personnel communal qui s'est investi à fond, et à tous les Rémiliens qui sont venus voir leur école.

Je n'oublie pas non plus les enseignants, professeurs des écoles et les ATSEM qui ont mis les « bouchées doubles » pendant les vacances pour assurer le déménagement. Ces choses méritent d'être dites et cela nous fait du bien dans ces périodes difficiles où l'égoïsme prime trop souvent.

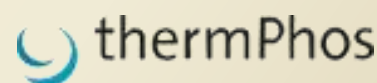
En 2012 j'annonçais dans le Rémilien la création de deux nouveaux services : la mise en place d'un cabinet de kinésithérapeute, c'est fait. L'installation d'un point argent au TABAC PRESSE, c'est fait également avec le CRÉDIT AGRICOLE.

En 2013, j'espère que l'on trouvera une solution satisfaisante pour le médecin. Hélas, les mesures annoncées par la ministre de la Santé ne s'appliqueront pas au canton de La Chambre (nous ne sommes pas encore... un désert médical !).

AU NIVEAU ÉCONOMIQUE

Je suis aussi inquiet que l'an passé, en particulier avec la tournure que prend RIO TINTO ALCAN, et leur départ annoncé sans qu'à l'heure où j'écris ces lignes on ne sache vraiment s'il y aura un repreneur... pendant ce temps on sait que RIO TINTO démantèle le laboratoire de Recherche de ST JEAN DE MAURIENNE et licencie. Ce ne sont pas les voyages à PARIS au ministère qui me rassurent aujourd'hui plus qu'hier...

Des nuages s'amoncellent aussi à THERMPHOS et METALTEMPLE mis en redressement.



— TRANSPORTS INTERNATIONAUX — LOGISTIQUE —



Pour ST RÉMY, il y a naturellement du souci pour GATE France car la sous-traitance automobile est en chute libre avec la récession; même si l'on espère un rebond en 2013.

L'entreprise SPIREL connaît des difficultés de trésorerie et a été placée en redressement même si elle a stabilisé son plan d'activité pour 2013, les signaux ne sont pas au vert et l'inquiétude existe encore pour l'après 2014. J'ai reçu le nouveau directeur Monsieur HENRY VIEL dont je sais pouvoir espérer un dialogue constructif avec la commune et les salariés.

Quelques éclaircies avec la stabilisation de l'entreprise TERREKOVAL et quelques perspectives intéressantes.

A ST RÉMY, l'installation de la société CHAUMAZ avec la création de quelques emplois en plus de ceux qui seront transférés sur le site F. HORTEUR.

Quelques demandes d'installations d'artisans ou TPE, pour 2013.

Mot du Maire

LES PROJETS DE TRAVAUX

- ❖ Suppression du transformateur de l'église,
- ❖ Éclairage voirie groupe scolaire,
- ❖ 2013 verra la fin de chantier d'enfouissement de la Tour,
- ❖ Nouveau cimetière, Chantiers de voirie,
- ❖ Entretien du bâti, Equipements électriques,
- ❖ Energie ST REMY : étude d'un projet de captage du Goujon.



AU NIVEAU DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Elle est toujours un sujet de préoccupation, car il semble que les paroles de nos voisins varient avec le temps. En effet, il est étonnant de constater que ceux qui voulaient constituer une communauté de communes restreinte à 4 en 2010 et qui appelaient de leurs vœux l'entrée d'une 5^e commune hors canton, ont changé d'avis !

Espérons qu'il n'en sera pas de même pour les dossiers lourds de l'intercommunalité, même si pour ÉPIERRE on est revenu à une certaine logique.

Je reste attentif et ne sacrifierai en rien les intérêts de la commune, même si cela crée quelques tensions ou simples jalousies, dont on a vu comment elles ont pu être exploitées, en début d'année.

LES REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

Les félicitations vont en priorité à nos 2 centenaires Rémiliennes : Mme **Mireille GAVARINI** et Mme **Andrée MÉRAND**.

Nous les avons justement honorées et au nom de tous les Rémiliens, je leur redis notre affection.

Les félicitations vont aussi à tous ceux qui portent haut le blason de la Commune sur le plan sportif, artistique, culturel ou de quelques manières que ce soit.

Les remerciements s'adressent à ceux qui se donnent pour la collectivité et je pense, en cette année de transition aux présidents d'associations en particuliers, mais j'y reviendrai au cours de l'année.

Les remerciements enfin aux administrations qui aident la commune et les habitants : GENDARMERIE / TRESOR PUBLIC / TDL / ONF / SOUS PREFECTURE.

Les remerciements enfin au CCAS et sa présidente Josiane SON pour le travail inlassable et le secours aux personnes en difficultés et pour finir à Daniel CHAMPEMONT qui a bien voulu prendre en charge le recensement 2013 et à tous les conseillers et au personnel communal, que cette année 2013 soit porteuse d'espérance ! Que l'an qui vient soit plus serein que 2012 ! Et rappelons-nous que « le bonheur de chacun est simplement fait du bonheur de tous » (Emile ZOLA).

Bonne et heureuse année à toutes et tous !



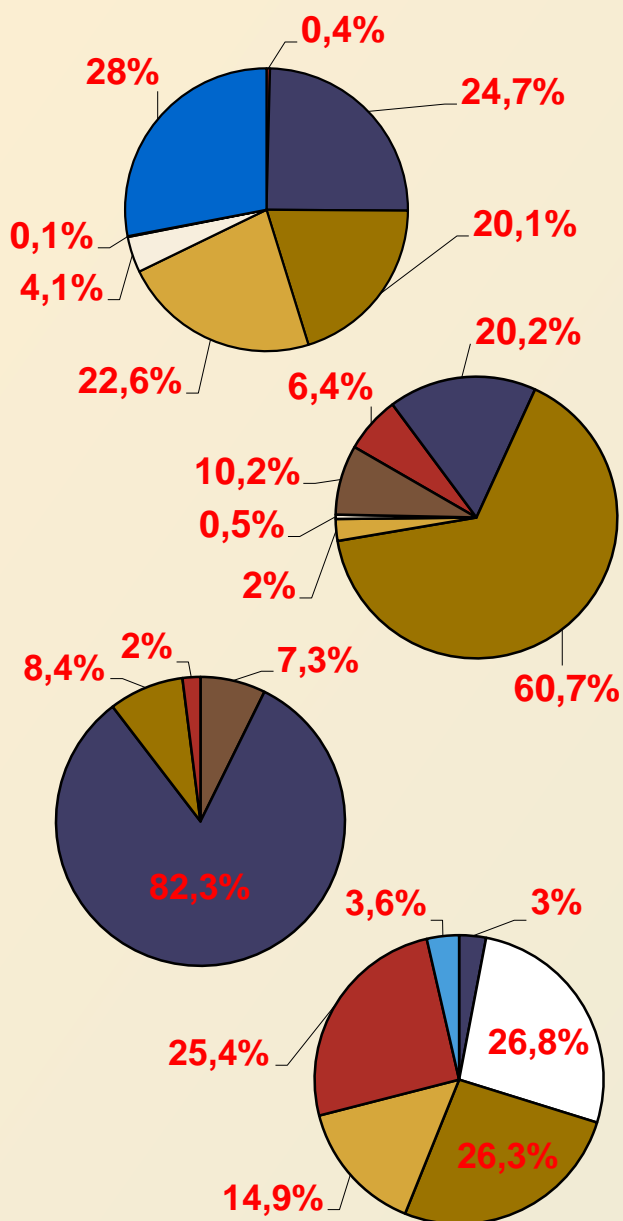
CH.ROCHETTE
Maire de Saint Rémy de Maurienne
Conseiller Régional
Président du Pays et des Maires
de Maurienne

Budget

COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Budget Communal	Budget Eau/Assainissement
▲ Résultat de fonctionnement : excédent de clôture : 541 388 €	▲ Résultat de fonctionnement : excédent de clôture : 0 €
▲ Résultat d'investissement : déficit de clôture : 329 534 €	▲ Résultat d'investissement : excédent de clôture : 104 510 €
Résultat global : excédent : 211 854 €	Résultat global : excédent : 104 510 €

BUDGET PRIMITIF 2012 – Budget Communal



Fonctionnement

<u>Dépenses :</u>	
Charges exceptionnelles	9 200 € → 0,4%
Charges à caractère général (participation aux divers syndicats)	513 300 € → 24,7% (300 000 €)
Charges de personnel	418 800 € → 20,1%
Charges de gestion courante	469 316 € → 22,6%
Charges financières	85 000 € → 4,1%
Opération d'ordre	1 000 € → 0,1%
Virement section d'investissement	580 238 € → 28%
Total dépenses	2 076 854 €

<u>Recettes :</u>	
Produit des services	131 200 € → 6,4%
Dotations et participations	420 400 € → 20,2%
Impôts et taxes	1 261 400 € → 60,7%
Produits de gestion courante	41 000 € → 2%
Produits divers	11 000 € → 0,5%
Affectation de résultat 2011	211 854 € → 10,2%
Total recettes	2 076 854 €

Investissement

<u>Dépenses :</u>	
Remboursement d'emprunts	160 000 € → 7,3%
Opérations d'équipement	1 816 113 € → 82,3%
Solde d'exécution 2011	185 452 € → 8,4%
Dépenses imprévues	44 826 € → 2%
Total dépenses	2 206 391 €

<u>Recettes :</u>	
FC TVA/TLE	65 000 € → 3%
Subventions investissement	592 420 € → 26,8%
Virement section de fonctionnement	580 238 € → 26,3%
Affectation de résultat 2011	329 533 € → 14,9%
Emprunt	560 000 € → 25,4%
Opérations financières	79 200 € → 3,6%
Total recettes	2 206 391 €

BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT

BUDGET CCAS

Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement
▲ Dépenses et recettes : 206 736 €	▲ Dépenses et recettes : 515 830 €	▲ Dépenses et recettes : 8 000 €

Commissions

Appels d'offres - Président : ROCHETTE Christian

Membres : ALLI Christian, CRAPET Willy, GROS Jean et ROL Yves

Écoles - Présidente : BORONAT Virginie

Membres : CHAMPEMONT Daniel, CHEVALIER Franck et PRATO Jean-Yves

Finances - Président : ALLI Christian

Membres : CRAPET Willy, GROS Jean, PERREAU Sébastien et ROL Yves

Forêts, Agriculture, Travaux, Industrie et Sécurité

Co-présidents : CRAPET Willy et PERREAU Sébastien

Membres : ALLI Christian, CHEVALIER Franck, GROS Jean, PRATO Jean-Yves et ROL Yves

Impôts Directs - Président : ROCHETTE Christian

Membres : GROS Jean, ROL Yves, SON Josiane et TROCCARD Georgette

Jeunes - Présidente : ESPINASSE Sophie

Membres : LAMOTTE Marcel et PRATO Jean-Yves

Personnel Communal - Président : LAMOTTE Marcel

POS (PLU) Urbanisme - Président : MONDET Alain

Membres : CHEVALIER Franck, PERREAU Sébastien, PRATO Jean-Yves, ROL Yves et TROCCARD Georgette

Sports, Loisirs, Tourisme et Communication - Président : PRATO Jean-Yves

Membres : BORONAT Virginie, CHAMPEMONT Daniel, ESPINASSE Sophie, LAMOTTE Marcel, PERREAU Sébastien, SON Josiane et TROCCARD Georgette

Vie Associative - Président : CHAMPEMONT Daniel

Membre : BORONAT Virginie, LAMOTTE Marcel et SON Josiane

Aide Sociale (CCAS) - Présidente : SON Josiane

Membres : CHAMPEMONT Daniel et TROCCARD Georgette



Préparation
des colis de
Noël par les
membres du
C.C.A.S.

Commissions et Services

Syndicats Intercommunaux

A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Déléguée titulaire : TROCCARD Georgette – Déléguée suppléante : SON Josiane

A.M.I.E.S. (Association Mauriennaise Insertion Économique et Sociale)

Déléguée titulaire : ESPINASSE Sophie – Délégué suppléant : CHEVALIER Franck

COLLÈGE – Déléguées titulaires : ESPINASSE Sophie – TROCCARD Georgette

Délégué suppléant : PRATO Jean-Yves

E.H.P.A.D. (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) – Déléguée titulaire :

TROCCARD Georgette – Déléguées suppléantes : BORONAT Virginie – SON Josiane

OFFICE DU TOURISME – Délégué titulaire : LAMOTTE Marcel – Déléguée suppléante : ESPINASSE Sophie

S.I.E.M.U.C.C. (Syndicat Intercommunal de l'École de Musique du Canton de la Chambre) Délégué titulaire :

MONDET Alain – Délégué suppléant : LAMOTTE Marcel

S.I.H.GA.C. (Syndicat Intercommunal de la Halte-GArderie Crèche)

Délégué titulaire : PERREAU Sébastien – Déléguée suppléante : BORONAT Virginie

S.I.R.T.O.M.M. (Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne) – Délégué titulaire : AILLI Christian – Délégué suppléant : CRAPET Willy

S.I.VO.M. (Syndicat Intercommunal à VOcations Multiples)

Délégué titulaire : LAMOTTE Marcel – Déléguée suppléante : ESPINASSE Sophie

S.I.V.U. (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) : Délégués titulaires : AILLI Christian – ROL Yves – Délégués suppléants : CHEVALIER Franck – PERREAU Sébastien

S.P.M. (Syndicat du Pays de Maurienne) – Délégués titulaires : CHAMPEMONT Daniel – ROCHETTE Christian –

Délégués suppléants : LAMOTTE Marcel – TROCCARD Georgette

Maison de Justice et du Droit



Depuis le 1^{er} septembre 2012, le Tribunal de Grande Instance de SAINT JEAN DE MAURIENNE est remplacé par la MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT. Elle est ouverte à tous, sans rendez-vous, et ses services sont gratuits.

Grace à un système de visioconférence, tout le monde peut être mis en relation avec un professionnel du palais

de justice d'ALBERTVILLE et obtenir, via un scanner, des documents écrits, sans avoir à se déplacer.

La MAISON DE LA JUSTICE propose de nombreuses permanences : Conciliateur de Justice; Association départementale d'information sur le logement (ADIL); Association de réinsertion, de contrôle et d'aide aux victimes (ARCAVI); Chambre des notaires de Savoie; Association tutélaire des majeurs protégés (ATMP); Protection judiciaire de la Jeunesse et le service pénitentiaire d'insertion et de protection; Ordre des avocats d'ALBERTVILLE.

Pour en savoir plus : 04 79 56 83 54

Vie Associative et Sportive

Arts et Loisirs, comme tous les ans, a organisé, en plus de beaucoup d'autres activités, un grand voyage, cette année : la Crête.



Cérémonie officielle des **Anciens Combattants** qui ont organisé de nombreuses manifestations en 2012.



Vie Associative et Sportive

Les liens trentenaires de l'**Amicale Boule Casba** et des anciens d'**AFN** qui cohabitent sous le toit de la Casba ont été resserrés une nouvelle fois.



Le Mémorial Julienne et Marcel Métral disputé à la Casba distingue également la dernière équipe avec une récompense particulière, rapportée par Jacques Estèves de son pays natal : une cuillère en bois.

L'équipe Estèves, Pesenti Roger, Raschetti Alain, Pierrelée René, Mondet Bertrand, Schizarrotto Marco et Clappier René est une fois supplémentaire montée sur la dernière marche du podium. Les sept copains s'unissent une fois l'an pour former leur équipe fétiche afin de remporter le challenge. L'édition 2012 marque leur 17ème participation. Ainsi que de nouvelles cuillères portées en triomphe avec fierté ! Une surprise serait en train d'être concoctée pour le vingtième anniversaire de cette amusante et très peu formelle formation placée sous le signe de l'humour et de l'amitié !



Vie Associative et Sportive



Parmi les actions menées en 2012 par l'**ACCA**, la réouverture du chemin menant à « Perrelle Blanche » aura été la plus importante. Elle a mobilisé de nombreux chasseurs pour un travail difficile au terme duquel un repas fût pris au chalet de La Lescherette. Merci à tous les participants.

Même à la belle saison, il arrive que la faune sauvage nous rende visite, ici sous la forme d'un joli chamois.

Monsieur Bruno JEANNOLIN a été nommé garde-chasse particulier assermenté par le Tribunal de Police d'Albertville sur le territoire de chasse communale de Saint Rémy de Maurienne. **Fête de la chasse le 9 juin 2013**



26 gymnastes ont adhéré cette saison à notre club qui a dépassé un quart de siècle d'existence. Une nouvelle présidence s'annonce en début d'année, un cours de zumba saisonnier animé par une professionnelle diplômée et une possible fusion avec le club EPGV de La Chambre – St Étienne de Cuines.

Les adhérents du bureau remercient chaleureusement Maryse Mondet qui a consacré 17 ans à la **Gymnastique Volontaire**, sa bonne humeur, sa gentillesse, son humanité... Bref, une bénévole hors du commun.

Vie Associative et Sportive

Le **Club du Nouvel Age** en séjour dans les Pays de La Loire.



Les **Costumes Rémiens** lors de la traditionnelle fête à Bessans.



Vie Associative et Sportive

Christel TRONEL, sacrée championne de Savoie Tête à Tête féminin en septembre accompagnée du président du Comité de Savoie et de la présidente du club de **La Pétanque Rémilienne**.



Participation de nos jeunes licenciés à l'International Jeunes d'Annecy.



Vie Associative et Sportive

La journée médiévale qui a été un réel succès auprès de tous et le groupe théâtre Enfants du **Comité des Fêtes**.



Date à retenir : 6 avril 2013 - Carnaval



Vie Associative et Sportive

La flotte aérienne du club **Les Ailes de Maurienne** passant devant les Aiguilles d'Arves.



Toute l'équipe du **Club des Associations** et les représentants des associations rémiliennes, vous souhaitent une excellente année 2013 et espèrent vous voir dans les différentes manifestations organisées dans notre commune en 2013 à découvrir dans le Rémilien.

Ci-dessous, Festi'Rémilien du 13 juillet.



Vie Associative et Sportive



Le CPI (Centre Première Intervention) de Saint Rémy est composé de 14 **Sapeurs Pompiers** rattachés au centre de secours de la Porte de Maurienne (Aiguebelle). 2012 a été en hausse avec 105 interventions au total. Gardes au centre de secours, astreintes sur la commune, formations maintien des acquis et divers stages rythment leur quotidien.



Il était une fois une association, elle s'appelle :

3 COMMUNES POUR LE TELETHON.

Un jour, quelques bonnes volontés se sont rencontrées. Alors ? Elles ont creusé et trouvé de bonnes idées. Elles ont semé et bien récolté ! Et pour 2012, nous avons reversé **8 410 €**. Merci encore à vous toutes et tous pour votre accueil et votre agréable et importante participation.

Vie Associative et Sportive

Chers Parents,

Le **Sou des Écoles** est un soutien financier aux nombreux projets de l'école et ne fonctionne qu'avec des bénévoles. Nous avons besoin des talents et de l'énergie de tous pour poursuivre l'action menée depuis des années par le Sou au service des enfants.

Voici le résumé des actions de l'association durant l'année scolaire 2011-2012 avec leurs financements :

Bilan de l'année 2011/2012		(du 20 septembre 2011 au 1er septembre 2012)	
	DÉPENSES		
Demandes des enseignants	Goûters maternelle	232,00 €	
	Livres+ abonnements	284,00 €	
	Noël	283,00 €	
	Spectacles	644,00 €	
	Visite château	126,00 €	
	Sortie fin année primaire	225,00 €	
	Transports	858,00 €	Dépenses
			2 652,00 €
Cinébus offert	5 séances offertes	396,00 €	Dépenses
			396,00 €
Saison d'hiver 2011/2012	Forfaits	1 623,00 €	
	Moniteurs	1 600,00 €	Dépenses
			3 223,00 €
Achats matériel	skis / chaussures / bâtons / housses	2 699,00 €	Dépenses
			2 699,00 €
Divers	fonctionnement bureau	453,00 €	Dépenses
			453,00 €
		total des dépenses	9 423,00 €
	RECETTES		
Ventes de...	Pains	635,00 €	
	Chocolats de Noël	964,00 €	Recettes
			1 599,00 €
Tombola 2012	Tombola de pâques	1 476,00 €	Recettes
			1 476,00 €
Loto 2012	Loto 2012	3 473,00 €	Recettes
			3 473,00 €
Location de ski	skis / chaussures / bâtons / housses	3 467,00 €	Recettes
			3 467,00 €
Commune de St Rémy	Participation annuelle	350,00 €	Recettes
			350,00 €
		Total des recettes	10 365,00 €



Grâce à ces actions, le Sou des Écoles permet à l'école maternelle et élémentaire de respecter la gratuité scolaire pour les enfants dans le domaine des sorties et dans l'accompagnement des différents projets pédagogiques.

Même s'il n'est pas toujours facile de tout concilier (travail, enfants, ...), le Sou a vraiment besoin de renfort cette année pour organiser des manifestations, et faire rentrer des fonds. On compte sur vous !

Pour mémoire, **la commune participe à hauteur de 60 € par élèves pour les fournitures scolaires et 30 € pour l'extra-scolaire** en dehors des sorties ski et piscine pris intégralement par la commune.

Vie Associative et Sportive

Union Sportive de Saint Rémy

Séniors : 25 licenciés - Entraîneur : Doudou Rabah



Féminines : 15
licenciées -
Entraîneurs :
Boissonnet
Thierry et
Choquet
Sébastien



Vétérans : 20
licenciés
Entraîneurs :
Georges
Laurent et
Corval
Renaud

Vie Associative et Sportive

Débutants : 8 licenciés -
Entraîneur : Darve Bernard



Poussins : 15 licenciés - Entraîneurs :
Yvon Frédéric – André Sébastien



Pupilles : 12 licenciés -
Entraîneurs : Piccini Franck –
Raphaël Guy



Minimes U15 : 16 licenciés - Entraîneurs :
Drouiche Olivier – Giraud Patrick



Juniors U19 : 14
licenciés -
Entraîneurs :
Drouiche Olivier –
Giraud Patrick



<http://ussaintremy.footeo.com>

Vie Scolaire

155 enfants !

Professeurs des écoles	Elèves
Sabine JARRET (Petite et Moyenne Section)	29
Lydie HELLEBOID (Petite et Grande Section)	29
Julie LEFEBVRE (Directrice) et Aurélie SAJE (Grande Section – CP)	27
Olivier AKMOUCHE (CE1)	25
Hélène TROCHERIE (CE2 – CM1)	23
Amandine PINEL (CM1 – CM2)	22



Vie Scolaire

GS - CP



CE1



Vie Scolaire



Art de Vivre – Vie Quotidienne

Rappel de quelques règles de citoyenneté à l'attention des Grands... et des Petits :

Respecter :

- Les espaces verts et les bâtiments communaux.
- Le cimetière et les monuments aux morts (malheureusement utilisés comme terrains de jeux). Merci aux parents de veiller au respect de ces lieux.
- Ne pas laisser divaguer les animaux.
- Les limitations de vitesse ; particulièrement dans les zones limitées à 30 km/h.
- Trier ses déchets...


La Mairie rappelle aux usagers du cimetière que le container est destiné aux plastiques. Les autres déchets doivent être mis dans l'espace contigu réservé à cet effet.

Cette liste peut paraître très limitative, mais à côté de ces quelques règles de vie, il y a une multitude d'émotions à vivre en toute liberté et sérénité : l'amitié entre voisins, le sport, la montagne, la convivialité...

Divagation des Animaux – Ramassage de Champignons

Commune de St Rémy de Mne

DIVAGATION
DES ANIMAUX
INTERDITE




CHIENS & CHATS

Arrêté préfectoral du 14.06.2004

Commune de Saint Rémy de Maurienne

RAMASSAGE DE CHAMPI-
GNONS INTERDIT

(aux non résidents)



DIVIETO DI
RACCOLTA FUNGHI

Arrêté municipal du 01.09.2006

L'association **Réguls'Matous** s'occupe des chats errants, vous pouvez la contacter au :
04 79 59 82 44 ou **04 79 64 37 52**.

Pour plus d'informations, consulter liste et réglementation en Mairie.

Bruits de Voisinage

Arrêté préfectoral du 16.04.1991

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de manière répétée et intempestive par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent

être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les propriétaires ou gardiens d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

Art de Vivre – Vie Quotidienne

A.D.M.R. – Services Complémentaires

L'association ADMR du canton de La Chambre propose, en plus des aides traditionnelles, des services complémentaires tels que :

- Le portage des repas :

Ce service s'adresse à toutes les personnes qui n'ont plus envie ou la possibilité de se faire à manger dans de bonnes conditions.



- La téléassistance :

Un appareil branché sur la prise du téléphone et un médaillon autour du cou et vous voilà rassuré.

- Les Soins Infirmiers À Domicile (S.I.A.D.) :

Les services de soins infirmiers à domicile sont des services sociaux et médico-sociaux assurant, sur prescription médicale, aux personnes âgées de 60 ans et plus malades ou dépendantes, aux personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap et aux personnes de moins de 60 ans atteintes de maladies chroniques les soins infirmiers et d'hygiène générale ainsi que les concours à l'accomplissement des actes essentiels de la vie. *Renseignements au : 04 79 96 12 71.*

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'ADMR de La Chambre au 04 79 56 33 01.



Accueillir un Enfant pendant l'Été

Le temps des vacances est un moment propice aux échanges et aux découvertes. Dans le cadre de l'Accueil familial, partagez la chaleur de votre foyer et contribuez au développement et à l'épanouissement d'un enfant de 6 à 11 ans venu d'une famille en difficulté sociale ou financière !

Pour davantage d'informations, il vous suffit de nous contacter :

Téléphone : 04 79 60 54 00

Mail : afv.730@secours-catholique.org

Adresse : Secours Catholique, 297 chemin de la Martinière, 73000 Bassens

Art de Vivre – Vie Quotidienne

Arc en Maurienne

Cette association est au service des personnes à mobilité réduite et a comme devise : l'Accompagnement, la Relation et le Covoiturage (minimum 2 personnes). Renseignements : 04 79 83 08 13 - 06 37 69 76 59

Votre Saison de Ski 2012/2013

Les habitants de Saint Rémy et du Canton peuvent bénéficier de réductions en se renseignant à l'Office de Tourisme du Canton de La Chambre : **04 79 56 33 58**.

De plus, avec le forfait « ski Maurienne sans frontières », la journée de ski dans 18 stations vous revient à 22 € seulement.

Plus de renseignements sur www.maurienne-tourisme.com



Recensement 2013

La municipalité remercie vivement la population de SAINT RÉMY pour sa participation aux opérations de recensement qui ont duré près d'un mois. Les agents de recensement ont apprécié le bon accueil que leur ont réservé les habitants de la commune. Il est précisé que cette collaboration, en dehors de son caractère obligatoire, détermine le montant des dotations accordées à la commune par l'État et les services auxquels elle peut prétendre. C'est donc dans l'intérêt bien compris de toute la population que ces opérations de recensement ont lieu.

Art de Vivre – Vie Quotidienne

Trier c'est bien, bien trier c'est mieux

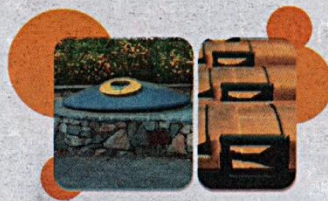


VERRE

Uniquement les bouteilles, les pots et les bocaux en verre en ayant pris soin de retirer les couvercles et les bouchons.

Ne pas mettre de vaisselle, porcelaine ou faïence, d'ampoule, de vitre ou miroir, de pot de fleurs.

GLASS BOTTLES AND JARS



EMBALLAGES • PAPIERS

Uniquement des bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, cartons, emballages métalliques, papiers journaux, magazines...

Ne pas mettre de pots de yaourt, petit suisse... ni de film, sac ou boîte en plastique, pas de barquette en polystyrène, pas de carton sali, de papiers gras, de papiers absorbants, ni de mouchoirs sales.

Les emballages doivent être vides. Les films plastiques qui entourent les revues doivent être retirés.

PAPERS AND PACKAGING WHICH CAN BE RECYCLED

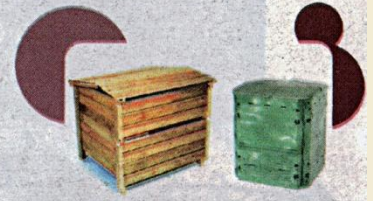


ORDURES MÉNAGÈRES

Les pots de yaourt en plastique, les pots de crème et de fromage blanc, les pots de glace, les mouchoirs usagés, les sacs plastiques, les barquettes en polystyrène, les barquettes de jambon et de lardons, les couches culottes, la vaisselle, les pots de fleurs...

Les épluchures, les coquilles d'œufs et certains déchets alimentaires peuvent aller nourrir votre compost !

HOUSEHOLD RUBBISH, PACKAGING WHICH CAN'T BE RECYCLED



BIO DECHETS

Les fruits et légumes crus ou cuits coupés en morceaux, les épluchures, les restes de repas d'origine végétale (riz, pâtes ...), les coquilles d'œuf, sachets de thé, filtres et marc de café, papiers essuie-tout.

Ne pas mettre les os, les restes de viande et de poisson, les matières grasses, les pelures d'agrumes en excès, le bois, les coquillages ...



Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne

82, avenue de la Riondaz 73870 Saint-Julien-Montdenis

Tél. 04 79 59 92 28 - Fax 04 79 83 26 48

Mail: contact@sirtom-maurienne.com - <http://www.sirtom-maurienne.com>

NE PAS JETER LINGETTES ET TOUT OBJET SOLIDE DANS LES TOILETTES POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE VOTRE ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES

DÉCHETTERIE

	<p><i>La chambre</i> - <i>La Lauzière</i> -</p>	<p><i>Saint Etienne de Cuines</i> - <i>Les Iles</i> -</p>
Horaires	<p>Du lundi au jeudi et samedi : de 9h à 12h Vendredi : de 15h à 18h</p>	<p>Lundi : de 15h à 18h Mercredi : de 15h à 18h Samedi : de 13h à 16h</p>

NE PAS JETER LES GROS MATERIAUX ET ENCOMBRANTS AILLEURS QU'À LA DECHETTERIE ET SURTOUT PAS DANS OU À CÔTÉ DES CONTAINERS D'ORDURES MÉNAGÈRES RAMASSAGE TOUS LES 2 MOIS, voir en Mairie

Ordures et Déchets : des économies à faire

Ordures Ménagères	Ramassage les lundi et jeudi matin. Respectez la nature et ne mettez que les ordures ménagères dans les bacs verts.
Tri Sélectif	Dépôt dans les bacs jaunes : journaux, magazines, revues, annuaires, bouteilles en plastique, emballages en acier et petits cartons.
Verres	Des containers sont installés aux Étalons, à la Girard, au Tennis, à l'entrée de la Z.I. et à la salle Belledonne.

Comme vous le savez, nous avons beaucoup de déchets qu'il faut éliminer ou recycler et cela coûte cher. Vous contribuez largement à contenir les coûts par des gestes simples comme le tri qui occasionne moins d'ordures ménagères.

Maintenant il faut s'orienter vers la mise en place de conteneurs semi-enterrés (**CSE**) d'une capacité de 5m³, afin de remplacer les bacs verts et jaunes ainsi que les conteneurs à verre d'une capacité moindre. Cette opération permettra une économie sur la fréquence des rotations de ramassage (une rotation par semaine au lieu de deux actuellement pour les ordures ménagères) et sur le nombre de points de ramassage (la règle de mise en place des grands conteneurs est la suivante : 1 conteneur semi-enterré pour 50 logements ou 150 personnes).



Depuis 2004 l'implantation de ces **CSE** est en cours. Toutes les stations de sport d'hiver ainsi que plusieurs villes et communes de Maurienne en sont déjà équipées. (voir photo prise sur la commune de Villarodin Bourget). L'objectif est de portée économique, esthétique et environnementale.

Le programme établi par le S.I.R.T.O.M. prévoit l'implantation des **CSE** sur notre commune au printemps 2014. Pour cela l'année 2013 sera en partie consacrée à l'étude des emplacements possibles, en collaboration avec les techniciens du S.I.R.T.O.M.

En savoir plus sur : www.sirtom-maurienne.com ou en Mairie.

Art de Vivre – Vie Quotidienne

Quelle Eau Buvez-Vous ?

La D.D.A.S.S. (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) vous informe de la source à la consommation, des contrôles réguliers pour votre santé.

Il n'est plus nécessaire d'aller en mairie lire le panneau concernant la qualité de l'eau de votre ville. Trouvez votre commune et vous aurez le résultat en allant sur le site : <http://www.sante.gouv.fr/eau-potable.html>.

Quelques gestes simples à appliquer :

- Après quelques jours d'absence, purgez vos conduites avant consommation, en laissant couler l'eau quelques instants avant de la boire.
- Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, ce doit être au froid, pas plus de 48 heures et dans un récipient fermé.
- Réservez les traitements complémentaires, tels les adoucisseurs, au seul réseau d'eau chaude sanitaire. Ils sont sans intérêt sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation. Ils peuvent en effet accélérer la dissolution des métaux des conduites ou devenir des foyers de développement microbien lorsque leur entretien est mal assuré.
- Si votre eau chaude sanitaire est produite par un système individuel, un entretien annuel de ce réseau est conseillé pour limiter la prolifération bactérienne, notamment des Légionelles.

Bilan Qualité

<p style="text-align: center;">Bactériologie</p> <p>Nombre de conformité : 8 sur 8 analyses Limites de qualité : absence de germes/100ml Eau de bonne qualité bactériologique</p>	<p>Origine de l'eau du réseau du Chef-Lieu de Saint Rémy appartenant à la Mairie et distribuée sans traitement :</p> <ul style="list-style-type: none">- Belledonne- L'Infernet- Montfront
<p style="text-align: center;">Dureté</p> <p>Valeurs mesurées : mini. : 3°F – maxi. : 3°F Références de qualité maxi. : aucune Eau douce</p>	
<p style="text-align: center;">Nitrates</p> <p>Valeurs mesurées : mini. : 1mg/l – maxi. : 1mg/l Limites de qualité maxi. : 50mg/l Eau contenant peu ou pas de nitrates</p>	<p>L'eau distribuée au cours de l'année 2011 a été de bonne qualité bactériologique : elle est restée conforme aux limites de qualité fixées par la réglementation en vigueur pour les paramètres chimiques recherchés.</p> <p>Ce réseau est équipé d'un dispositif de traitement pour l'élimination de l'arsenic, accompagné d'une désinfection aux rayons ultra-violets.</p>
<p style="text-align: center;">Fluor</p> <p>Valeurs mesurées : mini. : 0mg/l – maxi. : 0mg/l Limites de qualité maxi. : 1.5mg/l Eau peu fluorée</p>	
<p style="text-align: center;">Antimoine</p> <p>Valeurs mesurées : mini. : 0µg/l – maxi. : 0µg/l Limites de qualité maxi. : 5µg/l Eau ayant une teneur en antimoine inférieure à la limite de qualité</p>	
<p style="text-align: center;">Arsenic</p> <p>Valeurs mesurées : mini. : 0µg/l – maxi. : 8µg/l Limites de qualité maxi. : 10µg/l Eau ayant une teneur en arsenic inférieure à la limite de qualité</p>	

Art de Vivre – Les Gens d'ici

Félicitations aux Centenaires



Art de Vivre – Les Gens d'ici

Le Tour des montagnes de Saint Rémy par Jean-Yves ROCHAIX

Cela fait 20 ans que j'ai quitté mon village de ST RÉMY, pour m'installer à BEAUFORT, où je vis avec ma femme Bérengère et nos 2 enfants Léonie et Paul.

Mais je reviens aussi souvent que possible courir dans ses montagnes où j'ai passé toute ma jeunesse, montagnes que je connais quasiment par cœur.

Depuis longtemps j'en rêvais, et ce samedi 13 août 2011, enfin je l'ai fait : le tour des montagnes de ST RÉMY, en partant de chez mes parents aux Perrelles .

C'est un projet qui ne devait pas se prendre à la légère, tant au point de vue itinéraire que préparation physique, et c'est avec minutie que je me suis entraîné, dans le Beaufortain .

J'ai aussi étudié méticuleusement mon parcours, avec l'aide précieuse de mon ami Philippe ROL, afin de trouver tous les passages qui me permettrait d'enchaîner la traversée, en passant par tous les sommets.

Je vais vous raconter ma course, car il s'agissait pour moi de courir : j'avais aussi prévu de mettre le minimum de temps pour le faire. C'est pourquoi je suis parti en mode « léger » : en basket de trail, short, maillot et petit sac gourde, avec quelques barres énergétiques.

Je prévoyais également un ravitaillement en eau et nourriture au col de la Frêche (assuré par Philippe) car entre la Valette et le Plan du Lai, je ne trouverais pas d'eau.

Croix de Rognier, Grands Moulins, ...



C'est donc ce fameux samedi que je m'élançai, à la frontale, à 5h30, à l'assaut des cimes : je trottine par la route jusqu'au Pont de la Chavanne et je prends le chemin de la Lauze. Je sors sur la piste du Pic, et à 6h30, je suis à la Lescherette; ensuite c'est le passage à la Pierre puis vient la Valette (certainement l'un des plus beaux coins de notre commune).

Je contourne les lacs de la Valette et grimpe le couloir du col, et ensuite par l'arête, j'arrive au Pic du Frêne, 2h45 après mon départ (je suis en bonne forme et je suis monté « fort »).

Je reviens au col de la Valette pour descendre derrière, par un passage à chamois très délicat, qui m'amène au col de la Pierre. Par un petit couloir à gauche, je retrouve la montée vers la face arrière du Grand Miceau où je débouche à 10h (après 4h30 de course) : la vue est magnifique mais je dois repartir, et par un couloir, je sors au sommet de Belles Lanches. Je passe une petite encoche à gauche, et par un chemin de chamois, je traverse Mollarmont.

Art de Vivre – Les Gens d'ici

Puis ce sont les Grands Pierriers et la Crête des Roches de l'enfer jusqu'au paisible col d'Arpingon; de là, je passe sur la commune voisine par un beau sentier, pour arriver au col de la Frêche, où m'attend mon ami Philippe avec un ravitos, bien apprécié (il est 11h, je m'accorde un quart d'heure de pose).

Je repars, direction les 2 Hommes et la montée aux Grands Moulins; je suis en haut à midi. Par un large couloir raide, je descends vers le lac Vert, pour remonter alors vers Golet Juillet. Je longe la crête à gauche et débouche en quelques foulées devant la croix de Rognier, il est 13 h : j'aperçois au loin, le Pic du Frêne, et toutes ses montagnes que je viens de traverser : j'en ai le tournis ! Quel plaisir d'être ici !

Je ne m'octroi pas de répit et c'est en trottinant que je rejoins le sentier des Crêches qui me ramène au chalet du plan du Lai.

Je refais le plein d'eau et repars de plus belles par la forêt, jusqu'à la piste de pré Rémy. De là, et par instinct de chasseur, je saute sous la route et dévale par la crête de Montfront pour arriver sur la piste de l'Infernet.

Je n'ai plus qu'à prendre le sentier qui me ramènera sur les hauteurs de st Rémy, et à travers le village rejoindre mon lieu de départ.

Après 9h15 d'effort : je viens de parcourir environ 33 km et 3400 m de dénivelés positifs, mais bizarrement, je ne suis pas trop fatigué, mais simplement heureux d'avoir réalisé cet exploit (une première pour la commune ?).

Je dédis cette course à tous ceux qui n'ont pas (ou n'ont plus) la chance de pouvoir parcourir ses montagnes et j'espère pouvoir garder la santé suffisamment longtemps pour y courir encore et encore.

Ma devise : » Mes jambes me portent là où mes yeux veulent aller »

Merci à l'équipe du Rémilien pour m'avoir permis de raconter mon histoire.

Mon tour vu du ciel...



Vie Économique

Activités existantes à Saint Rémy

Agriculture – Vente à la ferme	Infirmière
Alimentation	Informatique – Internet (Dépannage – Vente)
Bobinage	Kinésithérapeute
Bois de Chauffage	Lombriculture
Boulangerie	Marbrier
Camping - Snack-Bar - Restaurant	Matériel de sport pour handicapés
Charpente	Médecin (en projet)
Chauffagiste	Menuiserie bois et matières
Coiffure	Orthophonie
Confiserie	Peinture - Plâtrerie - Isolation - Carrelage
Déneigement (gyrobroyage des routes)	Pension chevaux – Centre équestre
Dépannage multiservices	Plomberie
Tabac - Journaux - Souvenirs	Psychologue
Électricité	Sellerie - Couture
Électronique, automatisme et informatique industriels	Sciage Rabotage
Élevage canin	Transports de personnes et marchandises
Espaces verts	Travaux publics
Esthéticienne	Travaux-Services forestiers
Exploitation forestière	Vente de bois de chauffage

Pour voir l'ensemble des activités, veuillez consulter l'annuaire.

Location de meublés touristiques : FOURNIER Ginette : 04 79 83 13 28,
GIRARD Michel : 04 79 85 39 33, DEBURCK Joël : 03 20 93 01 28 et
JEANNEAU Jean-Paul : 04 79 20 55 70

Liste des entreprises : Z.I. François Horteur

CHAMBONNET : Travaux publics	MÉTRAL Anthony : Scierie
CHAMORAND : Espaces verts, location de quads	MONDET Jean-Claude : Menuiserie
CHAUMAZ : Messagerie - Livraison	ONF (bureaux)
COHENDET : Électricité services	PICOLLET : Travaux publics
GATE France : Moteurs électriques	SEREM : Électronique, automatisme, informatique industriels
GROS Philippe : Bois de Chauffage	SPIREL – CEVAL – CHAPEL Industrie
HIVER Éric et Valérie : Taxi	TESSIER : Matériel de sport pour handicapés
JACQUEM MOZ : Transports internationaux	

Vie Économique



Créée en 1983 et installée depuis 2005 à SAINT RÉMY DE MAURIENNE, l'entreprise **SEREM** est spécialisée dans la conception et la fabrication des convertisseurs de signaux pour les industries gourmandes en énergie.

Ses marques de fabrique sont l'efficacité, la simplicité et l'effort ensemble.

Elle accompagne les entreprises pour leur permettre d'améliorer en permanence la fiabilité de leurs process et de leurs coûts.

Elle fournit l'instrumentation pour la mesure dans les secteurs de l'électrolyse, de l'énergie et du bobinage.

Reconnue dans le monde entier, elle apporte ses 27 années d'expérience dans tous les pays : Emirats Arabe Unis, Canada, Inde, Afrique du Sud, Australie, Cameroun, Tunisie, États-Unis, Amérique du Sud, pays asiatiques.



Sécurité

LES BONS REFLEXES EN CAS D'EVENEMENT MAJEUR SUR LA COMMUNE DE SAINT REMY DE MAURIENNE

DANS TOUS LES CAS



Ecoutez la radio France Bleu
Pays de Savoie 103.9 ou
105.3 Mhz

Pour vous informer de
l'évolution de la situation



Ne téléphonez pas
sauf en cas d'urgence

Pour libérer les lignes
pour les secours



N'allez pas chercher
vos enfants à l'école

Leurs enseignants s'en
occupent !



Pensez à venir en aide aux personnes vulnérables

Inondations Arc Torrents



Fermez les portes,
fenêtres, soupiraux



Coupez le gaz
et l'électricité



TORRENTS :
Eloignez vous
du cours d'eau
SINON Montez à
pied
dans les étages



ARC : Gagnez
les hauteurs en
vous éloignant
du torrent

Mouvements de terrain



Coupez le gaz
et l'électricité



Evacuez les
locaux touchés



Eloignez-vous
de la zone
dangereuse

Séismes



Si vous êtes à
l'intérieur,
abritez-vous
sous un meuble
solide



Evacuez les
locaux touchés.



Coupez le gaz
et l'électricité



Si vous êtes à
l'extérieur,
éloignez-vous
des bâtiments

Phénomènes Météo Avalanches



Renseignez-vous



Soyez vigilants
Evitez les
randonnées en
montagne



Rentrez chez vous
Fermez les ouvertures

Accidents Industriels ou Nucléaires



Enfermez-vous
rapidement dans le
bâtiment le plus proche



Fermez et calfeutrez
les portes, fenêtres
et ventilations



Ne fumez pas
Ni flamme,
ni étincelle

Accidents Matières Dangereuses



Eloignez vous
de la zone
dangereuse



Ecoutez les
consignes des
autorités



Ne fumez pas
Ni flamme,
ni étincelle

Rupture de barrage



Gagnez les
hauteurs

NUMEROS UTILES

Numéro d'urgence
européen **112**

Urgence Médicale
15

Sapeurs Pompiers
18

Gendarmerie
17

Mairie de Saint Rémy de Maurienne : 04 79 83 13 70 ou 06 45 26 78 80

Vie Communale

Le Groupe Scolaire



Vie Communale

Le Groupe Scolaire



Vie Communale

Le Groupe Scolaire



Vie Communale

Le Groupe Scolaire



Vie Communale

Le Marché Nocturne

Organisé par l'Union Commerciale du Canton de La Chambre



Nouveaux Services

- Mise en place d'un cabinet de kinésithérapeute :
Mme COUSSAERT Jackie – 04 79 20 49 15
- Permanence Psychologue (*sur rendez-vous en Mairie*) :
Mme BACONNET-DUFOUR Virginie – 06 79 87 94 63
Melle BONNIVARD Alexandrine – 06 87 75 04 71
- Installation d'un point argent
Crédit Agricole au Bureau de Tabac-Pressé
- Cuisine à domicile – FCPV (Frédérique Cuisine Pour Vous) :
Mme DUPRAZ Frédérique – 09 62 10 93 24 – 06 70 12 09 60
- Esthéticienne au salon Nuance Coiffure et à domicile :
Melle JAMIN Kathleen – 06 29 11 16 98

L'offre Paramédicale s'étoffe

La permanence hebdomadaire du cabinet d'infirmières s'est installée en mairie sous le premier mandat du maire actuel Christian Rochette. Doublée depuis l'année dernière, elle assure un service de prélèvement sanguin dont bénéficie entre 6 et dix personnes chaque mardi et samedi matin. « Petit à petit, la permanence du samedi s'installe et la population la fréquente aussi nombreuse que le mardi » confirme une infirmière. « Elle débute à 8 heures/8 heures et quart et se termine avec la dernière personne en salle d'attente ». L'installation du médecin généraliste Rudolf Orszulack en 2005 durera jusqu'en juillet 2012 et demeure aujourd'hui un épineux problème de remplacement pour la municipalité. Suit le 1er janvier 2008, l'emménagement de la Chavanainche orthophoniste Monique Chevallier. Son cabinet reçoit des enfants et des adultes de toute la vallée face à une nette pénurie de cette discipline. L'orthophoniste prend en charge les troubles du langage oral et écrit chez enfants, adolescents et adultes de 2 ans à 92 ans. Le deuxième trimestre de l'année dernière voit deux nouvelles disciplines compléter et renforcer l'offre de soins adaptée à une population sans cesse croissante dépassant aujourd'hui 1250 habitants. Jackie Coussaert, kinésithérapeute, aménage un local au rez-de-chaussée de l'immeuble La Languillère II au printemps et constate en un laps de temps réduit que des besoins en kiné de la commune et des environs sont à pourvoir. Depuis mai, deux psychologues assurent une permanence sur rendez-vous les après-midis du jeudi pour Alexandrine Bonnard et du vendredi pour Virginie Bacconnet-Dufour. Résidente à St Rémy et exerçant également à La Chambre depuis 2009, Alexandrine a obtenu un Master 2 professionnel de « psychologie clinique normale et pathologique » après une licence et un master réussis à l'Université de Savoie. Cette psychologue clinicienne est également expert Sapeur-Pompier volontaire au SDIS 73 et peut intervenir auprès des associations, du milieu social et éducatif pour une analyse de la pratique. Elle consulte auprès de tout public, durant un temps défini par la problématique ou la demande de la personne. Virginie souhaitait ouvrir un lieu de consultation dans une commune qui en était dépourvue, elle qui exerce à Chambéry en libéral. Titulaire d'un Master 2 de psychologie, elle a choisi d'orienter sa spécialisation vers l'enfant, l'adolescent et la famille. Elle poursuit son cursus avec un diplôme universitaire de thérapie comportementale et cognitive. Elle accueille en mairie tout type de public.

« Ces installations successives sont le fruit du travail du conseil municipal, explique Christian Rochette. Nous recherchons actuellement celui ou celle qui sera le ciment de ces quatre activités : un médecin. Le second challenge est d'envisager leur regroupement car ces permanences dans un bureau de la mairie n'offrent pas un cadre pérenne. Les démarches sont longues et le conseil municipal et moi-même espérons qu'elles aboutiront dans un futur proche ».

Catherine CHEVALIER

Vie Communale

France Alzheimer Savoie

Depuis Février 2010 l'accueil de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées a lieu le mercredi après-midi à la salle Belledonne de 13H30 à 16H30.

Une équipe d'une infirmière et deux bénévoles prend en charge les patients. Des activités adaptées sont proposées aux malades. Ces activités diverses ou thérapies non médicamenteuses sont très bénéfiques pour les malades.

Une nouvelle activité a été expérimentée le dernier trimestre 2011 : « la musicothérapie » animée par une musicienne professionnelle (Anne), elle a fait le bonheur des malades présents.



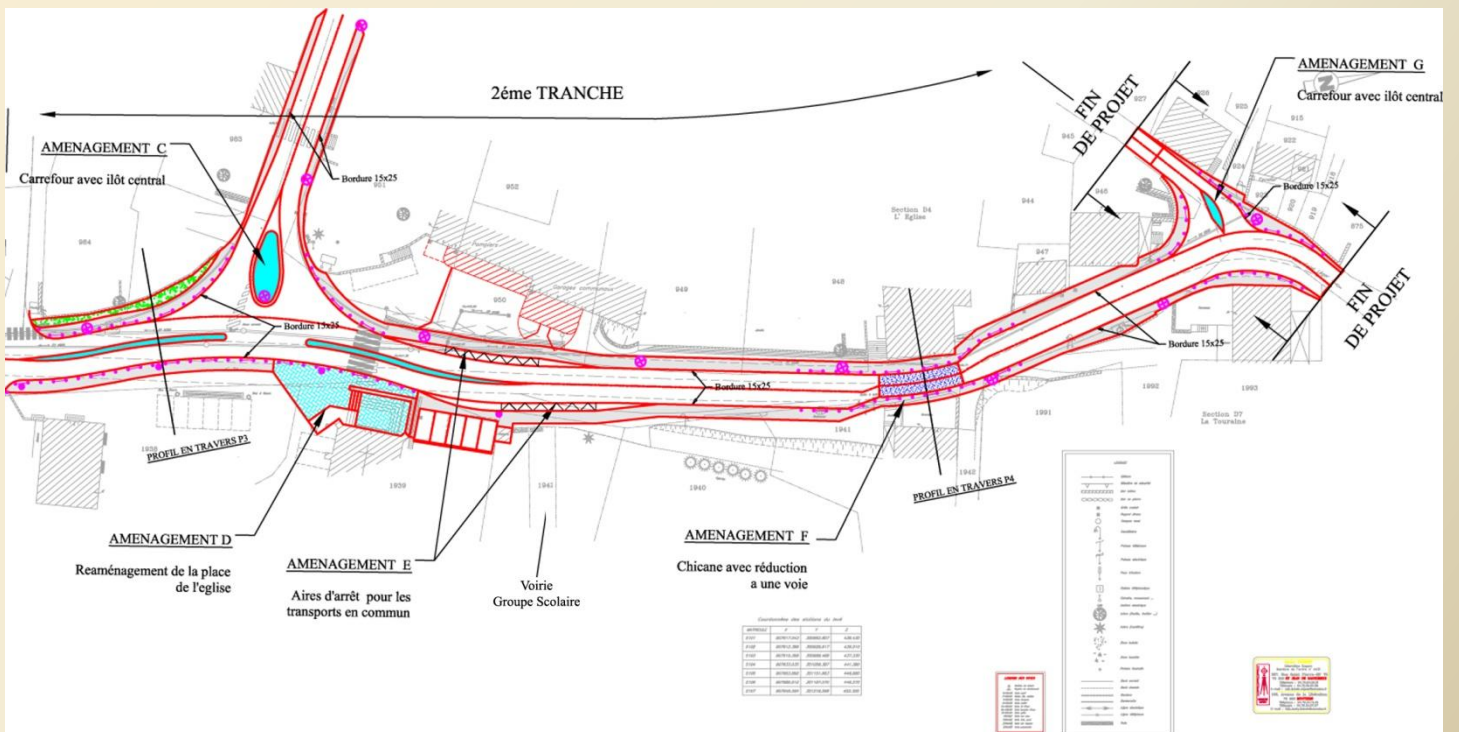
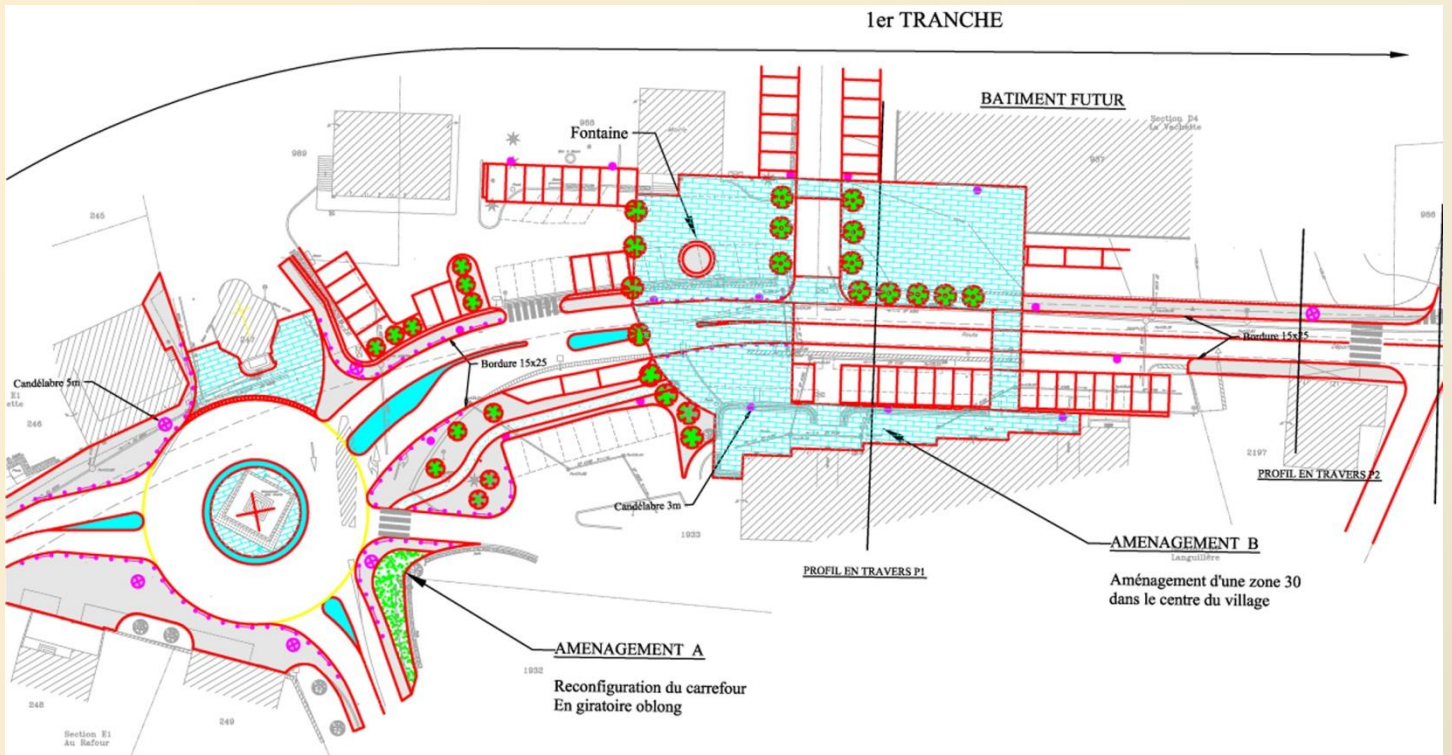
Un point d'accueil : Saint Rémy, « pionnier » en Maurienne

Pour tout contact vous pouvez joindre :

- Angèle PIDOUX (référente de l'association Alzheimer Maurienne) au 04 79 83 18 01 ou 06 12 60 29 03;
- France Savoie Alzheimer au 04 79 60 31 48.

Travaux

Plan de circulation au Chef-Lieu (projet établi par la D.D.E. (T.D.L.) pour la commune)



Travaux

- Raccordement des eaux usées du Groupe Scolaire sur le conduit principal du Verney (200 mètres de conduite).
(Entreprise Mauro)
- Voirie d'accès au Groupe Scolaire : enrobés, trottoirs, parkings, signalisation.
(Entreprise Martoia)



- Câblage souterrain du Groupe Scolaire et pose d'un nouveau transformateur
(Entreprise Misslin)
- Pose de barrières de sécurité sur les voies communales ainsi que l'installation de compteurs généraux au réservoir d'eau potable de La Lauze
(Services Techniques)

Pour information, la nouvelle législation prévoit après l'obtention du permis, dans les zones urbanisables :

- Raccordement en eau potable : 100 % à la charge du demandeur.
- Raccordements en eaux usées et pluviales : 50 % à la charge du demandeur et 50 % financés par la commune.

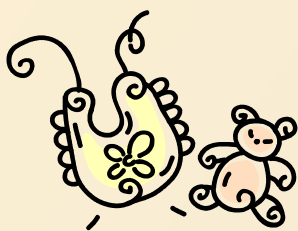
Projets

- Suppression du transformateur électrique désaffecté à côté de l'Église
- Fin de l'enfouissement des réseaux secs et câblage à La Tour
- Commencement du nouveau cimetière
- Différents chantiers de voirie
- Entretien du bâti
- Équipements électriques
- Énergie St Rémy : suite de l'étude du projet de captage éventuel du Goujon
- Éclairage de la voirie du Groupe Scolaire



État Civil

Naissances



CARLE TETAZ Yliam
CHAMPLONG Lou
DARVES-BLANC Morgan
DE MATOS Flavie, Martine, Gloria
DESCOUT Noémie, Thérèse
DUMORTIER Tylan, Senna, Logan
L'ECUYER DUMONT Leandro, Phoenix
LO BASSO PHOTIOU Anna, Karine, Emma
LOPES Christiano, Luis
MARIVINGT Maëlys, Nèusa, Candide
MERDJI Youssef
RIBAULT Maiwen, Claudine, Yvette
SACREZ Liam, Damiano
SUQUET Raphaël
TRACANELLI Timothé

Mariages



DUMONT Thierry, Alain & L'ECUYER Marielle, Louise, Carine
ESTEVEES Patrick & KUBLER Estelle, Chantal
HIVER Éric, Maurice, Michel & TILLIER Valérie
NEYRET Nicolas, Roger Jean & MIRANDA BASTOS Ana, Carla

Décès



AGUILERA Jacques
COUTAZ Hélène, Marie veuve MONDET
DUFRENEY Jean, Pierre, Antoine
GODET Émile
GONÇALVES Maria De Ascençao veuve DIAS FERNANDES
JAMIN Roger, Victor, Célestin
MAGRIT Césire veuve DOLCI
PEDRETTI Robert, Gabriel
SOLLE Jeannine, Antonia veuve TESTU
VAUCELLE Sébastien, Luc

À Votre Service

Services Municipaux :

Services	Renseignements
Mairie secrétariat	▲ Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ▲ Mardi et jeudi de 9h à 12h ▲ Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 ☎ : 04 79 83 13 70 - ✉ : stremairie@wanadoo.fr
Agence Postale Communale	▲ Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 ▲ Mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30 ▲ Samedi de 9h à 12h Départ du courrier : du lundi au vendredi à 14h30 ☎ : 04 79 83 15 63 - Réservation des salles communales
Bibliothèque	Mardi et mercredi de 9h à 11h. À côté de l'agence postale.
Services Religieux	Messe le dimanche à 10h – Presbytère - ☎ : 04 79 83 12 46
Correspondant Défense	Daniel CHAMPEMONT - ☎ : 04 79 83 00 82 Pour tout renseignement concernant les carrières militaires.
Ecrivain Public	Vous avez des difficultés pour rédiger vos lettres administratives ou établir un dossier, une assistance vous est proposée à l'Agence Postale.

Services Paramédicaux :

Services	Renseignements
Kinésithérapeute	Mme COUSSAERT Jackie - Sur rendez-vous - Immeuble La Languillère - ☎ : 04 79 20 49 15
Psychologues	Mme BACONNET-DUFOUR Virginie – ☎ : 06 79 87 94 63 (sur rendez-vous en Mairie) Melle BONNIVARD Alexandrine – ☎ : 06 87 75 04 71 (sur rendez-vous en Mairie)
Orthophoniste	Mme CHEVALLIER Monique - Sur rendez-vous - Bâtiment de la Poste - ☎ : 04 79 83 01 19
Maison médicale de Garde	Le soir à partir de 20h, le week-end à partir du samedi 12h et les jours fériés à partir de 9h à Saint Jean de Maurienne - Hôpital - ☎ : 04 79 20 60 20 Composer le 15 et un médecin répond et oriente vers la structure adaptée.
Service médico-social	Mme VANDERMOLINA Isabelle - Jeudi matin sur rendez-vous - ☎ : 04 79 44 53 00
Cabinet d'infirmières	Permanence le mardi et le samedi à 8h en Mairie - ☎ : 04 79 59 43 56
A.D.M.R	Canton de La Chambre ☎ : 04 79 56 33 01

Autres Services :

Services	Renseignements
DECLICC	Activités proposées pendant les vacances aux enfants et adolescents. Voir affiches. 98 route de la Combe à Saint Etienne de Cuines - ☎ : 04 79 56 35 06
Cinéma	1 jeudi sur 2 - Salle Belledonne - Se reporter aux affiches, panneau lumineux et site web Séance enfants à 17h30 - Séance adultes à 20h30
Camping Le Lac Bleu	Ouverture du 1 ^{er} mai au 30 septembre - Baignade surveillée ☎ : 04 79 83 16 59 - ☎ : 04 79 83 14 05
Halte garderie crèche	Saint Etienne de Cuines - Saint Rémy de Maurienne - ☎ : 04 79 56 27 78
Commerces	Épicerie, tabac presse, boulangerie, pâtisserie, coiffure, restauration/snack/pizza, esthétique, élevage canin, informatique-internet,
Hello Taxi Max	☎ : 04 79 56 60 07 - 📞 : 06 89 90 77 49
Dépannage	GAZ de France 24h/24 - ☎ : 0810 314 314 : Urgence - ☎ : 0810 333 073 : Sécurité EDF
Sapeurs Pompiers	Appel au 18 ou 112 depuis un mobile

Agenda 2013

Principales Manifestations : (communiquées par les associations)

MARS :

- Dimanche 3 : Concours de Belote des Anciens Combattants à la salle Belledonne.
- Dimanche 17 : Théâtre organisé par le Club des Associations à la salle Belledonne.
- Samedi 23 : Loto organisé par 3 Communes pour le Téléthon à la salle Belledonne.

AVRIL :

- Samedi 6 : Carnaval organisé par le Comité des Fêtes sur les bords du lac.
- Week-end du 27-28 : Championnat départemental organisé par la Pétanque Rémilienne.
- Dimanche 28 : Thé dansant du Club du Nouvel Age à la salle Belledonne.

MAI :

- Mercredi 8 : Championnat départemental Jeunes organisé par la Pétanque Rémilienne.
- Jeudi 16 : Repas du club du Nouvel Age.
- Dimanche 26 : Brocante organisée par le CDA à la salle Belledonne et ses extérieurs.

JUIN :

- Dimanche 2 : Concours de Belote des Anciens Combattants à la salle Belledonne.
- Dimanche 9 : Fête de la chasse organisée par l'ACCA sur les bords du lac.
- Dimanche 23 : Tournoi de pétanque : Challenge Chambonnet organisé par la Pétanque Rémilienne.

JUILLET :

- Du 12 au 14 : Fête du Lac organisée par le Club des Associations et Cie.
- Dimanche 14 : Tournoi de pétanque pour tous organisé par la Pétanque Rémilienne.
- Dimanche 21 : Fête du Replat organisée par l'USSR Foot.

AOUT :

- Vendredi 2 : Soirée récital chant lyrique organisé par le CDA à la salle Belledonne.
- Samedi 24 : Tournoi de pétanque : Challenge Orset organisé par la Pétanque Rémilienne.

SEPTEMBRE :

- Dimanche 8 : Repas de l'amitié organisé par 3 Communes pour le Téléthon à la salle Belledonne.
- Dimanche 22 : Forum des Associations organisé par le CDA à la salle Belledonne.
- Dimanche 29 : Thé dansant du Club du Nouvel Age à la salle Belledonne.

OCTOBRE :

- Samedi 5 : Star Tour organisé par 3 Communes pour le Téléthon à la salle Belledonne.
- Dimanche 20 : Thé dansant des Anciens Combattants à la salle Belledonne.

NOVEMBRE :

- Dimanche 3 : Loto du Club du Nouvel Age à la salle Belledonne.
- Samedi 16 : Repas des aînés du CCAS à la salle Belledonne.
- Week-end du 24-25 : Marché de Noël organisé par Arts et Loisirs à la salle Belledonne.
- Samedi 30 : Vente de boudin du Comités des Fêtes à la salle Belledonne.

DÉCEMBRE :

- Jeudi 5 : Repas de Noël du Club du Nouvel Age.
- Week-end du 7-8 : Activités du Téléthon des 3 Communes pour le Téléthon à la salle salle Belledonne.
- Dimanche 15 : Concours de belote organisé par l'USSR à la salle Belledonne.

Tenez-vous informés en consultant le site de la commune :
www.saintremydemaurienne.com

